

Réforme Lycée Général et Technologique

Info post-3^{ème}

Février 2019

Présentation par

M. MRIOUAH

**Proviseur du lycée Léonard de Vinci
Amboise**

Plan de la présentation :

- **La classe de 2^{nde}**
- **Le cycle Terminal**
- **Le Bac 2021**

Au-delà de la 3^{ème} : FAQ

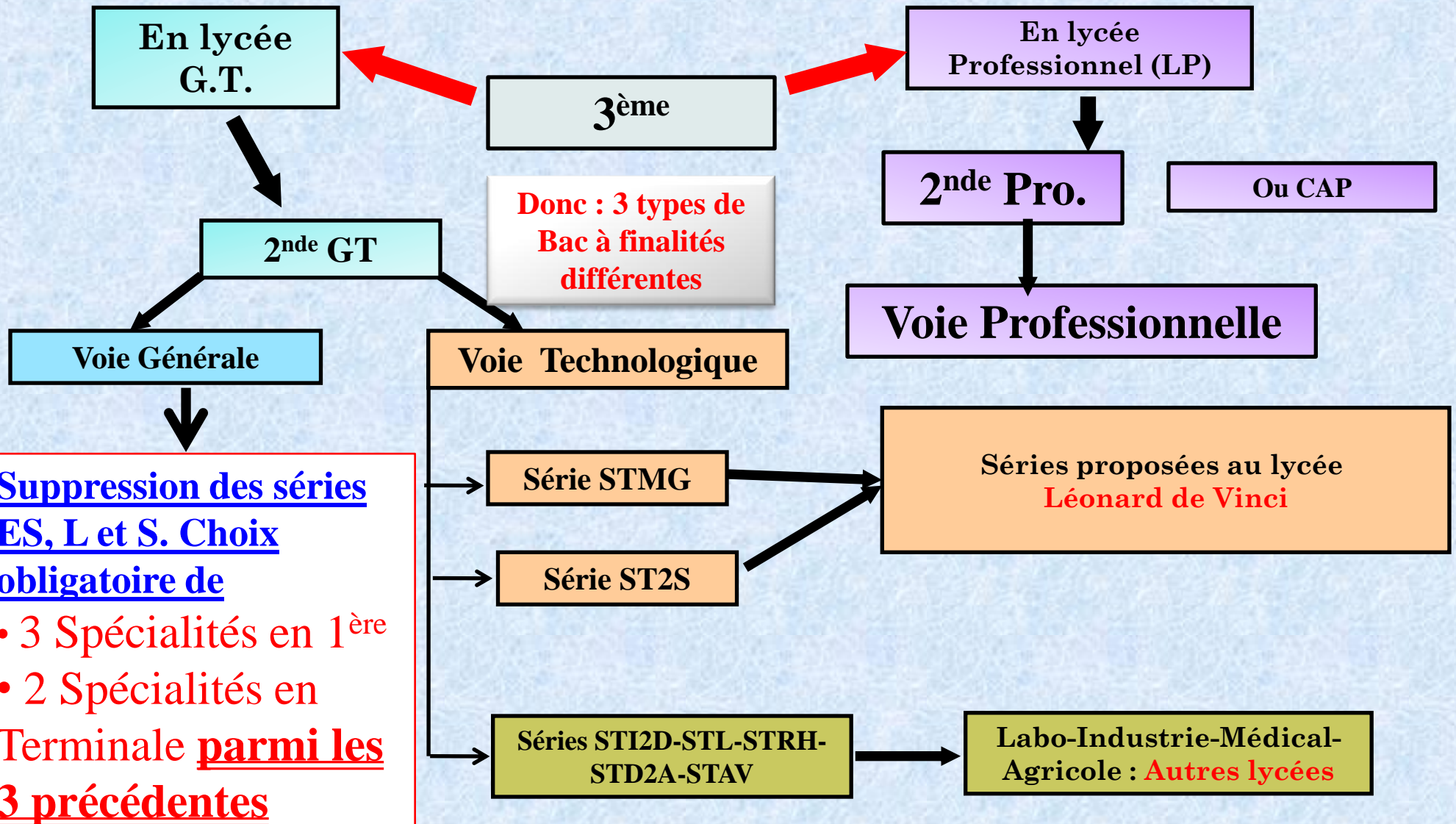
1. En classe de 2^{nde}, un élève doit **obligatoirement** choisir une au moins « option » 1. **Faux**
2. Parmi les « options » proposées, l'élève peut choisir « Santé-Social » et « Sciences et Laboratoire » 2. **Faux**
3. Il n'y a plus de Mathématiques dans le tronc commun des enseignements 3. **Faux**
4. Il n'y a plus d'accompagnement personnalisé en lycée avec la réforme 4. **Faux**
5. L'affectation en 2^{nde} dans un lycée dépend des « options » choisies 5. **Faux**
6. Avec la réforme, les filières technologiques ont disparu 6. **Faux**
7. Après la 2^{nde}, un élève peut demander à changer d'établissement 7. **Vrai**

Classe de 2^{nde} à partir de 2019

Les nouveautés :

- **Disparition des Enseignements d'Exploration**
- **Introduction des SES dans le tronc commun (1,5h par semaine)**
- **Introduction d'un nouvel enseignement (1,5 h par semaine) : Sciences Numériques et Technologie**

Après la 3^{ème}



Suppression des séries ES, L et S. Choix obligatoire de

- 3 Spécialités en 1^{ère}
- 2 Spécialités en Terminale **parmi les 3 précédentes**

La nouvelle classe de 2^{nde}

Grille horaire

Références : Bulletin officiel de l'Education Nationale N°29 du 19 juillet 2018

<http://www.education.gouv.fr>

Rubrique « Le B.O. »

Classe de 2^{nde}

La grille horaire est constituée :

➤ **d'un tronc commun d'enseignements**

et

➤ **d'options facultatives**

Grille horaire de 2^{nde} : Enseignements communs

Matière	Horaire	Au lycée Vinci
Français	4 h	4 h+1h AP
Histoire-Géographie	3 h	3 h
L.V. A – L.V. B	5,5 h	6 h
Mathématiques	4 h	4 h+1h AP
Physique – Chimie	3 h	3 h (dont 1,5h TP)
S.V.T.	1,5 h	2 h (dont 1,5h TP)
E.P.S.	2 h	2 h
<i>Sciences Economiques et Sociales (SES - Tronc commun)</i>	<i>1,5 h</i>	<i>1,5 h</i>
<i>Sciences Numériques et Technologie (Nouvel enseignement)</i>	<i>1,5 h</i>	<i>1,5 h dont 1 h/gpe</i>
Education Morale et Civique (EMC)	0,5 h	0,5 h/gpe
<i>Accompagnement Personnalisé : pas d'horaire fixé – Selon les besoins des élèves</i>		<i>1h en Fr/1h en Maths et 0,5 h PP</i>
Total (hors AP)		26,5 h

Grille horaire de 2nde

Enseignements optionnels facultatifs : 1/2

Enseignement général : Une option facultative parmi

LCA (Latin – Grec)	3 h	<i>Enseignements proposés au lycée Léonard de Vinci avec :</i>
L.V. C	3 h	
Arts (Cinéma-Audiovisuel, Théâtre, Histoire des Arts , Musique, Danse, Arts plastiques)	3 h	
		<i>➤ L.V. C : Italien</i>
		<i>➤ Arts : Histoire des Arts</i>
		<i>➤ Grec en plus du Latin</i>
EPS	3 h	
Arts du Cirque	6 h	
<i>Ecologie-agronomie-Territoires-Développement durable (uniquement en lycée agricole)</i>		3 h

Grille horaire de 2^{nde}

Enseignements optionnels facultatifs : 2/2

Enseignement technologique : <u>Une option facultative</u> parmi		
Management et Gestion	<i>Enseignements proposés au lycée Léonard de Vinci</i>	1,5 h
Santé et Social		1,5 h
Biotechnologie		1,5 h
Sciences et Laboratoire		1,5 h
Sciences de l'Ingénieur		1,5 h
Création et Innovation Technologique		1,5 h
Création et culture - Design		6 h
Hippologie et équitation	<i>Uniquement en lycée agricole</i>	3 h
Pratiques sociales		3 h
Pratiques professionnelles		3 h

Les langues au lycée Léonard de Vinci

L.V. 1	L.V. 2
Allemand	Allemand
Anglais	Anglais
<i>Remarque : à l'inscription au Baccalauréat, un élève peut inverser ses langues. De ce fait, au lycée Léonard de Vinci, il n'y a pas de distinction LV1-LV2 ; les élèves étant mélangés dans les mêmes groupes à effectifs réduits.</i>	Espagnol
	Italien

Choix des options facultatives

Le choix se fait au moment de l'inscription avec les possibilités suivantes :

- Aucune option facultative,
- Une seule option facultative, soit générale soit technologique,
- Deux options facultatives avec **obligatoirement** une générale et une technologique

Nota : le Latin et le Grec sont cumulables avec une option ou deux

Total des heures pour un élève

Sans option	26,5 h
Avec une option générale	29,5 h
Avec une option technologique	28 h
Avec deux options <i>(une générale et une technologique, <u>obligatoirement dans ce cas</u>)</i>	31 h
<i>Si Latin (ou Grec) en plus : rajouter 3 h (4 h au lycée Léonard de Vinci)</i>	

A propos des options facultatives

Comme indiqué précédemment, il est possible de choisir deux options facultatives, voire trois avec le Latin. Cependant,

Un tel choix est un atout indéniable dans une scolarité, notamment pour les élèves qui travaillent beaucoup et réussissent bien.

En revanche, pour ceux qui sont moyens ou fragiles, ce choix est déconseillé.

Attention au nombre d'heures de cours en plus.

Affectation en 2^{nde}

L'affectation se fait par les services académiques avec la règle générale suivante : **affectation dans le lycée du secteur en tenant compte de l'adresse de la famille et non pas du collège fréquenté.**

Quelques « dérogations » seront possibles :

- Demande d'un enseignement artistique quand le lycée demandé le propose en spécialité en 1^{ère} et Terminale et que le lycée de secteur ne le propose pas,
- Choix de « Création et culture Design » pour la voie STD2A,
- Continuité en langues vivantes et anciennes : LV1 ou LV2 suivie mais non offerte au lycée de secteur,
- Seconde spécifique : STHR

Exigences de la classe de 2^{nde}

La classe de 2^{nde} GT nécessite :

- 1. Un travail personnel plus accru qu'en 3^{ème},**
- 2. Une grande autonomie,**
- 3. Un investissement important dans l'élaboration du projet d'études.**

La classe de 2^{nde} GT se fait dans la continuité de la 3^{ème}, ce qui exige que les acquis de celle-ci soient maîtrisés.

Cycle Terminal

Grille horaire

Références : Bulletin officiel de l'Education Nationale N°29 du 19 juillet 2018

<http://www.education.gouv.fr>

Rubrique « Le B.O. »

Cycle Terminal à partir de 2019

A noter :

- **Disparition des séries générales ES, L et S**
- **Maintien des séries technologiques avec quelques aménagements horaires**
- **Introduction de spécialités en voie générale :**
 - ✓ **3 en 1^{ère}**
 - ✓ **2 en Terminale parmi celles choisies en 1^{ère}**

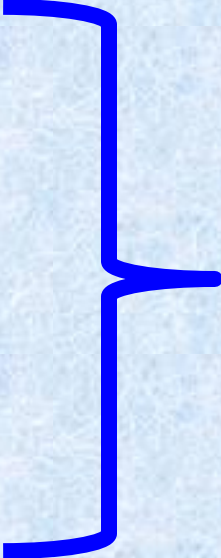
Cycle Terminal à partir de 2019

La grille horaire est constituée de :

➤ **Tronc commun à tous les élèves en France**

➤ **Spécialités**

➤ **Options facultatives**



Attention !
Chaque lycée a sa propre offre de spécialités et d'options facultatives selon ses spécificités

Grille horaire voie Générale

Tronc commun

Classe de Première		Classe de Terminale	
Français	4 h	Philosophie	4 h
Histoire-Géographie	3 h	Histoire-Géographie	3 h
LV 1 – LV 2	4,5 h	LV 1 – LV 2	4 h
EPS	2 h	EPS	2 h
Enseignement scientifique	2 h	Enseignement scientifique	2 h
Education Morale et Civique (EMC)	0,5 h	Education Morale et Civique (EMC)	0,5 h
<i>Accompagnement Personnalisé : Pas d'horaire fixe (selon les besoins des élèves)</i>			
<i>Total</i>		<i>Total</i>	
<i>16 h</i>		<i>15,5 h</i>	

Voie Générale : Spécialités du lycée Léonard de Vinci

Choix obligatoire	En Première : 3 spécialités	
	En Terminale : 2 spécialités <u>parmi celles suivies en 1ère</u>	
Discipline	1ère	Terminale
Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	4	6
Humanités, Littérature et Philosophie	4	6
SES (Sciences Economiques et Sociales)	4	6
LLCE (Langues, Littérature et Cultures Etrangères) <i>Anglais – Espagnol au lycée Vinci</i>	4	6
Mathématiques	4	6
Physique-Chimie	4	6
SVT	4	6
Numérique et Sciences Informatiques	4	6
Sciences de l'Ingénieur	4	6
Total		12h

Grille horaire voie générale : Options facultatives (Lycée Vinci)

Classe de Première Deux options <u>maximum</u> parmi		Classe de Terminale Deux options <u>maximum</u> parmi	
Italien LV 3 (si suivi en 2 nd e)	3	1 option au maximum parmi	
LCA (Latin-Grec)	3	Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC)	3
<p><i>Attention : En Terminale, un élève ne peut pas choisir DGEMC et Mathématiques Complémentaires (ou Mathématiques Expertes).</i></p> <p><i>Nota : le Latin est cumulable avec une ou deux options facultatives en 1^{ère} comme en Terminale</i></p>		Mathématiques Complémentaires (Pour les élèves n'ayant pas la spécialité Mathématiques)	3
		Mathématiques Expertes (Pour les élèves ayant la spécialité Mathématiques)	3
		1 option au maximum parmi	
		Italien LV 3 (si suivi en 1 ^{ère})	3
		LCA (Latin-grec)	3

Voie Générale : Exemple 1 de choix de spécialité - Alexis

Enseignements	1 ^{ère}	Terminale
Tronc commun	16 h	15,5 h
<u>Spé 1</u> : Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	4 h	0 h <i>Abandon en Terminale</i>
<u>Spé 2</u> : LLCE (Langues, Littérature et Cultures Etrangères)	4 h	6 h
<u>Spé 3</u> : Physique-Chimie	4 h	6 h
Option facultative 1 : Aucune en 1^{ère}	0 h	
Option facultative 2 : Mathématiques Complémentaires en Terminale		3 h
<i>Total</i>	<i>28 h</i>	<i>30,5 h</i>

Voie Générale : Exemple 1 de choix de spécialité - Léa

Enseignements	1 ^{ère}	Terminale
Tronc commun	16 h	15,5 h
<u>Spé 1</u> : Humanité, Littérature et Philosophie	4 h	6 h
<u>Spé 2</u> : Mathématiques	4 h	6 h
<u>Spé 3</u> : SVT	4 h	0 h <i>Abandon en Terminale</i>
Option facultative 1 : Latin	3 h	3 h
Option facultative 2 : Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain	0 h	3 h
<i>Total</i>	<i>31 h</i>	<i>33,5 h</i>

Grille horaire voie Technologique

Tronc commun à toutes les séries

Classe de Première		Classe de Terminale	
Français	3 h	Philosophie	2 h
Histoire-Géographie	1,5 h	Histoire-Géographie	1,5 h
LV 1 – LV 2	4 h	LV 1 – LV 2	4 h
Mathématiques	3 h	Mathématiques	3 h
EPS	2 h	EPS	2 h
Education Morale et Civique (EMC)	0,5 h	Education Morale et Civique (EMC)	0,5 h
<i>Accompagnement Personnalisé : Pas d'horaire fixe (selon les besoins des élèves)</i>			
<i>Total</i>	<i>14 h</i>	<i>Total</i>	<i>13 h</i>

Séries Technologiques

Au lycée Léonard de Vinci il y a deux séries technologiques :

- ***STMG : Sciences et Techniques du Management et de Gestion***
- ***ST2S : Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales***

Pour les autres séries, se référer à la grille du B.O. ou auprès du lycée concerné.

Grille horaire voie Technologique

Enseignements spécifiques : STMG

Classe de Première		Classe de Terminale	
Sciences de Gestion et Numérique	7 h	Management, Sciences de Gestion et Numérique <u>avec un enseignement spécifique parmi :</u> ➤ <u>Gestion-Finances,</u> ➤ <u>Mercatique</u> ➤ <u>Ressources Humaines et Communication</u>	10
Management	4 h		
Droit et Economie	4 h		
		Droit et Economie	6
<i>Accompagnement Personnalisé : Pas d'horaire fixe (selon les besoins des élèves)</i>			
Total	15 h	Total	16 h
<i>Le lycée Léonard de Vinci n'offre pas d'option facultative</i>			

Grille horaire voie Technologique

Enseignements spécifiques : ST2S

Classe de Première		Classe de Terminale	
Physique-Chimie pour la santé	3 h	Chimie, Biologie et Physiopathologie humaines	8 h
Biologie et physiopathologie humaines	5 h		
ST2S (Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales)	7 h	ST2S (Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales)	8 h
<i>Accompagnement Personnalisé : Pas d'horaire fixe (selon les besoins des élèves)</i>			
Total	15 h	Total	16 h
<i>Le lycée Léonard de Vinci n'offre pas d'option facultative</i>			

Choix de la voie et des spécialités après la 2^{nde}

- Au deuxième trimestre : vœux provisoires formulés par les familles avec, pour la voie générale, quatre vœux de spécialité proposés au lycée et un cinquième vœu éventuel hors établissement.

Le conseil de classe formule un avis sur la voie choisie et sur les spécialités.

Le dialogue s'établit entre l'équipe pédagogique et les familles

- Au troisième trimestre : vœux définitifs. Une décision d'orientation est alors prise par le chef d'établissement après avis du conseil de classe. Si voie générale, choix final de trois spécialités au moment de l'inscription.

Si une spécialité demandée n'est pas offerte au lycée d'origine, il y a lieu de demander un changement d'établissement.

Baccalauréat à partir de la session 2021 (année scolaire 2020-21)

Nouveautés : prise en compte du contrôle continu, diminution du nombre d'épreuves finales en fin de Terminale et introduction d'un « Oral final »

➤ **Epreuves finales comptant pour 60%**

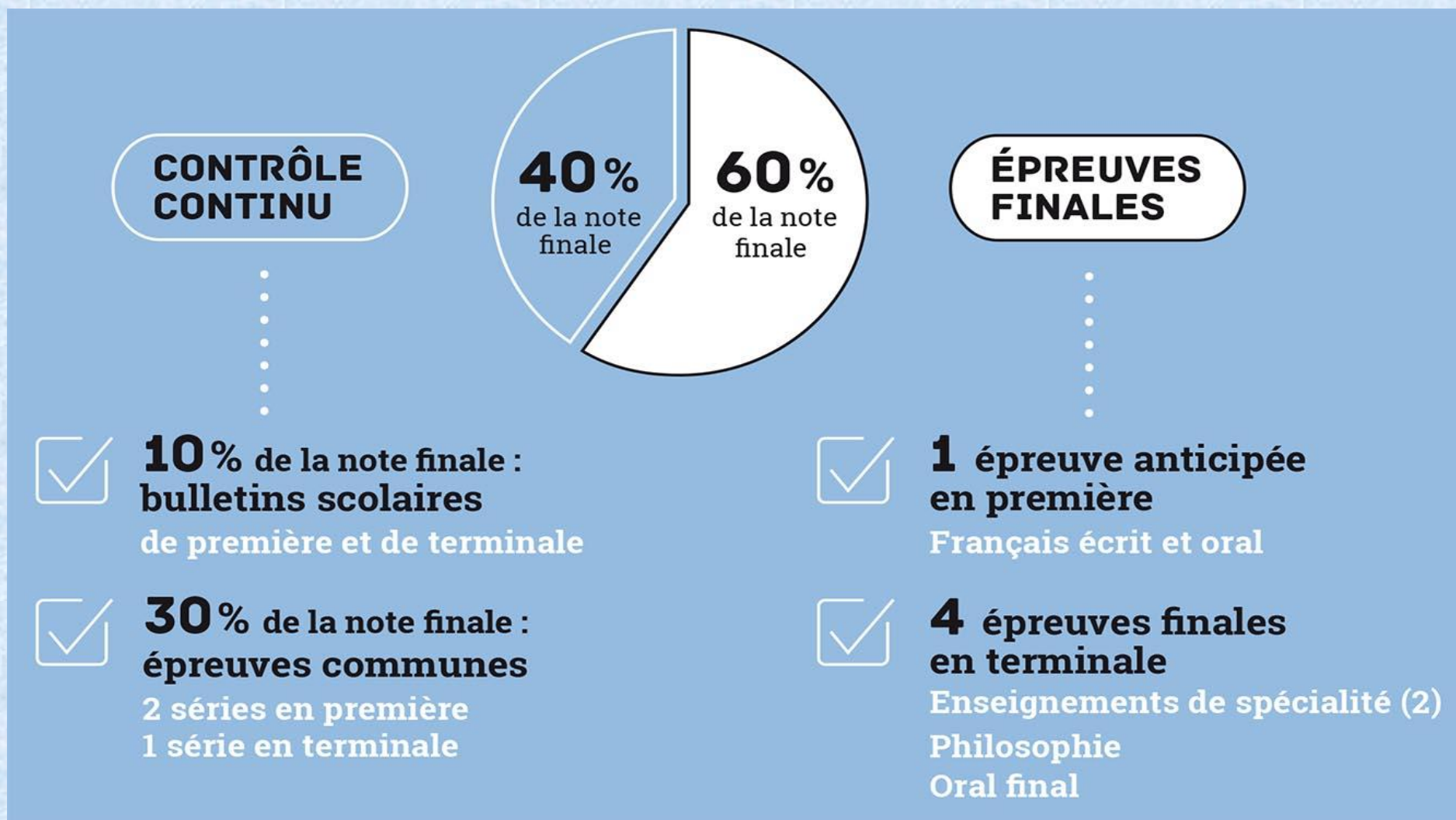
- ✓ *Epreuve écrite et épreuve orale de Français en fin de 1^{ère}*
- ✓ *3 épreuves écrites en fin de Terminale : Philosophie et les 2 spécialités de Terminale*
- ✓ *« Oral final » de 20 mn s'appuyant sur une ou deux spécialités de Terminale*

➤ **Contrôle continu comptant pour 40%**

- ✓ *Notes attribuées par les professeurs en évaluations régulières en 1^{ère} et Terminale (bulletins scolaires) comptant pour 10%*
- ✓ *Notes obtenues à des épreuves communes (2 en 1^{ère} et 1 en Terminale) comptant pour 30%*

Nota : Pour le Latin et le Grec, les points au-dessus de 10 obtenus en évaluations régulières sont multipliés par 3 et ajoutés au total des points obtenus aux autres épreuves

Les épreuves du baccalauréat à compter de 2021



Pour en savoir plus

- S'adresser au professeur principal (mais pas seulement)
- S'entretenir avec le Psy-En (Conseiller d'Orientation) ou se rendre au CIO
- Consulter les sites ministériels dédiés :

<http://www.secondes2018-2019.fr/>

<http://quandjepasselebac.education.fr>

Et venez nous rendre visite :

***Journée Portes Ouvertes : le samedi
9 mars 2019***

Bac à compter de 2021 : Epreuves finales 1/2

Les épreuves finales : 60% de la note finale

Comme aujourd'hui, chaque lycéen présentera une épreuve anticipée écrite et orale de français en fin de première. En classe de terminale, il présentera quatre épreuves finales :

- **Deux épreuves écrites** porteront sur les enseignements de spécialité choisis par le candidat.
- **Une épreuve écrite de philosophie** : pour tous, ce choix correspond à une tradition française et à la nécessité de conforter l'esprit critique dans la formation des jeunes générations.

Bac à compter de 2021 : Epreuves finales 2/2

- **Un oral d'une durée de 20 minutes** préparé tout au long du cycle terminal : savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. Parce que l'aisance à l'oral constitue un marqueur social, il convient justement d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence. L'épreuve orale repose sur la **présentation d'un projet préparé dès la classe de première** par l'élève.
- Cet oral se déroulera **en deux parties** : la présentation du projet, adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par l'élève et un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques. **Le jury sera composé de deux professeurs.**

Bac à compter de 2021 : Contrôle continu

Le contrôle continu : 40% de la note finale

Il est composé de deux éléments

1. Des épreuves communes (30%) organisées au cours des années de première et de terminale. **Prise en compte pour 30% de la note finale**

Pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une "banque nationale numérique de sujets" sera mise en place, les copies anonymes seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.

2. Des notes obtenues en 1^{ère} et Terminale(10%)